

Le Trouble du spectre de l'autisme (TSA) et le monde du travail



A la fin de leurs études ou lors de l'entrée dans le monde du travail, les personnes autistes aspirent à une certaine autonomie et à une intégration sociale. Nous verrons qu'obtenir un emploi est alors une étape importante pour les adultes autistes qui doivent trouver un emploi adapté à leur profil et à leurs besoins. Mais avant de revenir en profondeur sur la question, un instant 'définition' s'impose.

C'est quoi l'autisme ?

Le trouble du spectre de l'autisme (T.S.A) est une condition qui affecte de manière variable (spectre) plusieurs aspects du développement de l'enfant. Ainsi, les personnes identifiées comme autistes peuvent être très différentes les unes des autres. Vous l'aurez compris, l'autisme recouvre différentes formes. D'ailleurs, le terme 'Troubles envahissants du développement' (T.E.D) et ses sous-types (autisme, Asperger, troubles envahissants du développement non spécifié - T.E.D-N.S -) ont été abandonnés au profit du T.S.A.

Le T.S.A touche plus particulièrement deux domaines du développement : la communication sociale ainsi que les

comportements, les intérêts et les jeux. Mais il peut également toucher d'autres domaines ou aspects du développement comme le développement des habiletés motrices, la régulation de l'attention et des émotions, le sommeil... Attention : l'autisme n'est pas une maladie, mais bien un handicap !

Entre ignorance et tabou

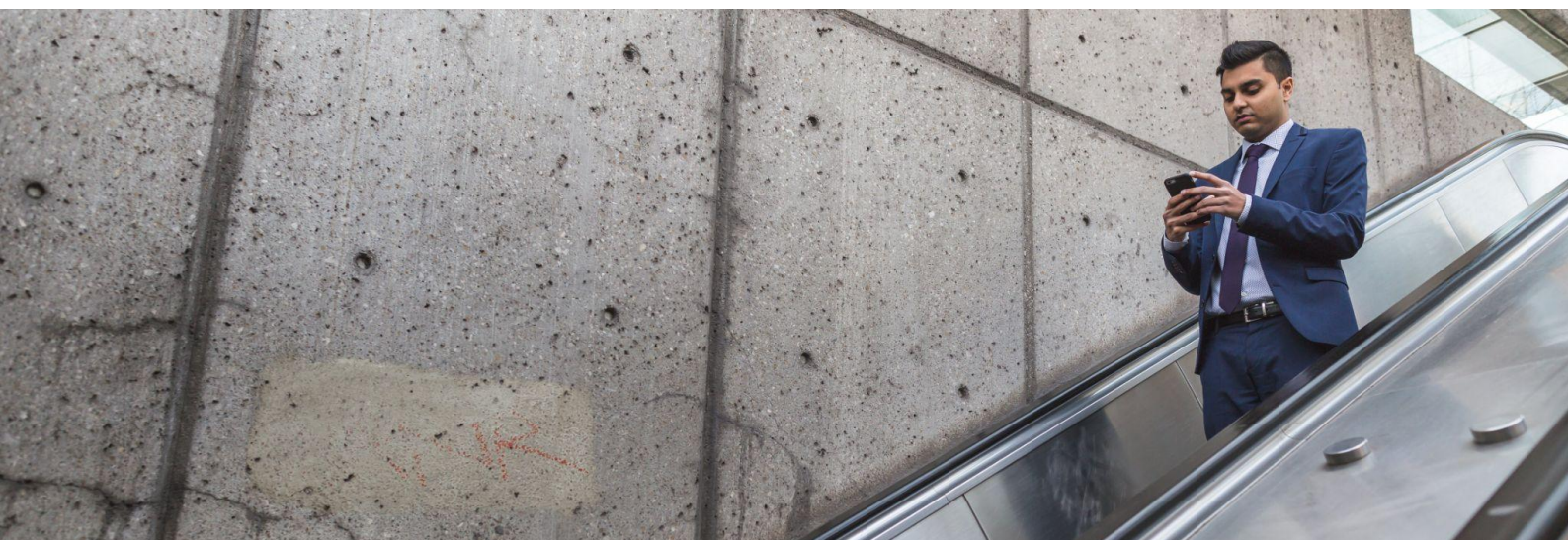
En effet, un certain nombre de personnes adultes autistes disposent d'un emploi sans savoir qu'elles sont autistes ou sans disposer d'un diagnostic juste. Ce phénomène touche d'ailleurs davantage les femmes que les hommes. Même si des améliorations sont constatées, les personnes

autistes non diagnostiquées sont toujours trop nombreuses. De plus, beaucoup d'adultes autistes refusent de communiquer au sujet de leur autisme à leur employeur. On le comprend. En plus d'un manque de données concernant les adultes autistes, un certain tabou existe autour de ce handicap, qu'il faut mettre à bas.

Aujourd'hui, le tabou est tel que ceux qui ont des soupçons sur leur autisme ne se font pas toujours diagnostiquer. Si les parents font diagnostiquer leurs enfants pour mieux les prendre en charge, la démarche est moins

évidente pour un adulte.

L'autisme est de plus, une source de discrimination à l'emploi. Et parmi les adultes diagnostiqués, peu osent en parler par crainte d'être décrédibilisé. *"Il y a des gens très haut placés, avec des professions importantes, qui sont autistes et ne le disent pas"*, confie la présidente de SOS Autisme. Les adultes autistes doivent donc régulièrement faire fi de l'image que peut avoir l'autisme et doivent par conséquent valoriser davantage encore leurs compétences.



Valoriser ses compétences

Le statut d'adulte autiste nécessite de prendre en compte certains facteurs afin d'accéder à la vie active. L'emploi pour lequel ils souhaitent postuler doit avant tout correspondre à un centre d'intérêt ainsi qu'à ses compétences. En effet, les relations sociales ont souvent une place importante dans la plupart des emplois. Les adultes autistes doivent le plus généralement comparer leurs

compétences et celles requises par l'entreprise et les éventuelles difficultés que le handicap pourrait impliquer. Le grand défi pour les adultes autistes à la recherche de travail est de ne pas se dévaloriser. En effet, les différences peuvent être des points forts à mettre en avant : ponctualité, attention aux détails, mémorisation, concentration sur la tâche à effectuer, productivité, etc.

Pour les personnes autistes, trouver un emploi est signe d'inclusion dans la société. Mais vers quels métiers se diriger ? En effet, les autistes développent des qualités non négligeables pour une entreprise. Les employés sont souvent des personnes ordonnées, minutieuses et ponctuelles. Malgré leur



handicap, les autistes se montrent souvent persévérants pour atteindre leurs objectifs. Ces atouts doivent être mis en avant et leur servir de tremplin pour leur recherche d'emploi et plus généralement pour une intégration dans la vie active.

Petits aménagement pour grandes compétences

Même si l'emploi de personnes avec T.S.A léger nécessite des aménagements de leur poste de travail, les employeurs doivent prendre conscience des capacités des adultes autistes. En effet, certaines compétences propres à ces personnes peuvent profiter à divers secteurs. Certains possèdent

ainsi des goûts prononcés pour les livres, les langues étrangères, la nature ou encore l'artisanat, des domaines dans lesquels des fonctions leur seraient accessibles. Le télétravail, ainsi que les métiers en lien avec le domaine de l'autisme sont également des solutions à explorer. On sait aussi que la plupart des autistes 'Asperger' sont attirés par la logique et l'informatique : leur haut potentiel trouverait une utilité concrète dans des domaines spécifiques, comme la cybersécurité ou d'autres métiers plus techniques. La rigueur et le perfectionnisme sont des compétences propres à de nombreux autistes qui pourraient apporter beaucoup à notre société. Un travail de

fond permettrait d'utiliser ces ressources perdues.

En entreprise, les personnes avec autisme ont besoin d'un cadre de travail adapté à leur handicap. Pour favoriser leur intégration, il faut donc porter une attention particulière à leurs particularités sensorielles : lieux calmes avec une luminosité ajustée, horaires décalés, échanges par écrit aux relations directes ou par téléphone ...





Les dispositifs nationaux

Le dispositif *Autisme et Emploi* a été imaginé pour répondre aux besoins spécifiques de ces personnes en termes d'accueil et de prise en charge au sein d'un service public (comme Pôle emploi par exemple), et en termes d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. L'objectif est de permettre aux personnes autistes d'accéder à nos services publics, et de lever les a priori dans le regard des recruteurs. En effet, franchir la porte d'une agence Pôle emploi peut être un exercice compliqué. De plus, avec la situation de crise sanitaire les personnes qui étaient déjà en fragilité avant, le sont encore plus maintenant, et risquent d'être davantage éjectées du système et isolées du marché du travail.

Le dispositif met donc à disposition de chaque territoire un agent formé et en capacité d'accueillir des personnes autistes. L'enjeu se situe également dans le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, avec des collaborateurs des deux agences qui vont accompagner les personnes autistes dans les différentes étapes de la recherche d'emploi.

En France, il existe des structures extrêmement diverses agissant pour l'autisme : des services, des plateformes d'accueil, des établissements et services d'aide par le travail (Esat) avec ou sans foyer d'hébergement, des instituts médico-pédagogiques (IMP) ; des équipes de tailles diverses. Ces établissements réalisent un travail pertinent auprès de ce public, d'accompagnement vers l'autonomie d'abord, puis d'insertion professionnelle ensuite. Cette diversité dans l'offre de prise en charge est nécessaire et dépend des ressources locales et des besoins des personnes. Seulement, elles sont finalement peu nombreuses, souffrent de moyens financiers insuffisants, et ne sont pas réparties sur l'ensemble de notre territoire. D'autre part, les ruptures de parcours sont fréquentes chez les jeunes adultes en devenir souffrant de troubles autistiques. Un nombre important d'entre eux disparaissent dans la nature une fois sortis du système scolaire. Développer des passerelles entre l'école et le milieu de l'entreprise apparaît donc primordial afin d'aider les personnes autistes une fois l'âge adulte atteint.

Charles ZENNER